

# De l'homme seul à la famille : changements et résistances dans la population d'origine algérienne

Les travailleurs algériens entrent en nombre dans l'Hexagone à partir de 1946.  
Les femmes prennent leur place aux côtés de ces hommes seuls à compter de 1975.

D'année en année, la migration algérienne en France s'est faite irréversible.

Au point qu'aujourd'hui, les enfants sont majoritaires au sein de cette population.

Par le travail et la culture, ils ne cessent d'intégrer différentes strates de la société française.

Portrait d'une migration de peuplement.

par **Ahsène Zehraoui**,  
sociologue, chercheur  
au Centre national de  
la recherche scientifique  
(CNRS), Paris

L'analyse de l'émigration algérienne tend à montrer que celle-ci a connu au cours de son développement sociohistorique différentes mutations. D'individuelle et sporadique à ses débuts et jusqu'à la Première Guerre mondiale, elle est devenue ensuite phénomène de masse. Limitée à l'origine aux régions de l'Est, et en particulier à la Kabylie, elle s'est généralisée progressivement à l'ensemble de l'Algérie. Cependant, de tous les changements qu'elle a connus, le passage de l'homme seul à la famille est le plus fondamental<sup>(1)</sup>.

1)- Ahsène Zehraoui,  
*L'immigration, de l'homme  
seul à la famille*,  
éd. Ciemi-L'Harmattan,  
Paris, 1994.

De ce point de vue, les années soixante-dix sont décisives : *"Il est devenu banal de dire que 1974 a marqué un tournant dans l'histoire des mouvements migratoires tels que l'Europe les a connus depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et surtout depuis les années soixante, où un afflux des travailleurs en provenance du pourtour du bassin méditerranéen a fourni un complément de main-d'œuvre indispensable à l'expansion économique des pays industriels de l'Europe occidentale."*<sup>(2)</sup> En juillet de cette même année, les autorités françaises décident de suspendre l'introduction de nouveaux travailleurs étrangers. Une telle mesure, considérée comme conjoncturelle, résulte d'une crise profonde de restructuration de la société globale et du marché du travail. Cela se traduit par l'effondrement des grands secteurs industriels tels ceux de la sidérurgie et de la métallurgie, de l'automobile, du bâtiment et des travaux publics (BTP), du textile, des mines, qui emploient de façon massive la main-d'œuvre étrangère.

2)- *Hommes & Migrations*,  
n° 998, 15 octobre 1980.

De son côté, le gouvernement algérien avait suspendu l'émigration vers la France en septembre 1973, afin de protester contre l'assassinat de ses ressortissants dans le Sud et notamment à Marseille, de dénoncer le racisme que subissent ses émigrés, et de demander en

même temps que soit garantie la sécurité de ces derniers. Les années soixante-dix apparaissent ainsi comme celles des grandes ruptures dans le domaine de l'immigration algérienne. Au "venir" pour travailler s'est substitué le "rester en France" pour y vivre. La problématique n'allait, dès lors, plus être celle des conditions du retour et des moyens d'y parvenir, mais celle des modalités même d'enracinement dans la société française et des moyens d'atteindre cet objectif. En 1975, avec 710 690 personnes et 20,6 % de la population étrangère, l'immigration algérienne est dans une phase ascendante. En outre, la proportion de femmes a nettement augmenté pour atteindre 32 %. Certes, depuis l'indépendance, cette population n'a progressé que de 4,4 % comparativement au total des étrangers, mais elle a doublé au cours de cette période, passant de 350 484 personnes en 1962 à 710 690 en 1975. En réalité, celle-ci s'est développée sur un rythme soutenu à partir de 1946.

La "familialisation" commence alors à être significative en 1975. Les enfants de moins de dix-sept ans, au nombre de 263 055, représentent 37 % de la population algérienne de France, et les moins de vingt-cinq ans 56,5 %. Au plan de l'insertion résidentielle, la région parisienne compte 246 022 personnes d'origine algérienne, la région Rhône-Alpes 128 420, la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur 90 875, l'Alsace-Lorraine 59 120 et le Nord-Pas-de-Calais constituent les principales régions d'implantation. Cette répartition géographique correspond en fait à celle des bassins d'emploi et des grandes industries employant de façon massive une proportion importante de la main-d'œuvre étrangère, dont une majorité de travailleurs algériens. Le tableau ci-dessous montre que cette immigration connaît sa croissance la plus forte entre 1962 et 1982, où elle comprendra 805 111 hommes et femmes. Par la suite, le nombre d'Algériens ne cesse de régresser, de 611 420 en 1990 à 475 216 en 1999.

**La population algérienne de 1962 à 1999**

1962	1968	1975	1982	1990	1999
350 484	473 812	710 690	805 126	611 420	475 216

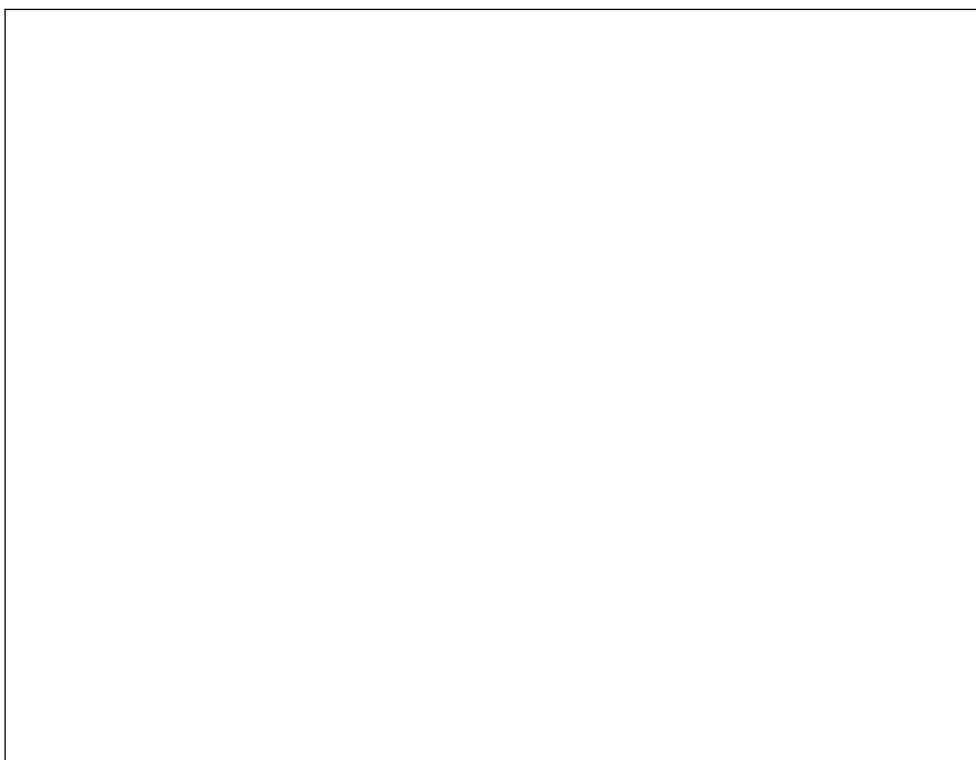
Source : recensements de la population.

Toutefois, ces chiffres sont quelque peu trompeurs. En effet, cela ne signifie nullement que la population a connu une baisse aussi sensible, mais plus précisément que les enfants nés à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1963, qui sont français par la naissance, ne sont pas comptés et qu'une partie des immigrés et des personnes nées antérieurement à cette date, devenues françaises, n'ont pas été comptabilisées.



*Les hommes isolés :  
une histoire sociale douloureuse*

Au 1<sup>er</sup> janvier 1980, sur l'ensemble des Algériens en France (815 274), le nombre de personnes de sexe masculin vivant isolées était de 275 000, soit 33,7 %. Cette proportion allait diminuer, par suite de la dynamique de féminisation et de "familialisation", au fur et à mesure des années. Mais il s'est trouvé des immigrés qui n'ont pas pu, du fait de revenus insuffisants et des difficultés à accéder à un logement adapté et conforme à la législation en vigueur, créer ou recréer une famille. Ou qui, parce qu'ils ont fortement intériorisé le modèle



© Lélia Bousnina.

patriarcal et continuent de penser leur séjour comme provisoire, lors même qu'ils sont là depuis plus d'un quart de siècle, n'ont pas voulu vivre avec leurs épouses et leurs enfants en France. En 1999, ils étaient malgré tout près de 38 745, dont 29 947 vivants dans différents foyers de travailleurs implantés au sein d'anciens bassins d'emploi, à vivre hors ménages.

Les anciens réseaux de soutien et de solidarité, de même que le système social autour duquel étaient organisés et s'organisaient les groupes communautaires d'immigrés isolés, ont éclaté sous l'impact

des transformations à la fois de la société française et du phénomène de migration. Les quartiers, les hôtels meublés et les cafés qui ont longtemps constitué des lieux privilégiés qui structuraient la vie sociale de cette population sont devenus, avec le temps, de plus en plus rares. Du fait de la rénovation urbaine, bon nombre se sont transformés et certains (les cafés en particulier) ont disparu.

Le terme “attente” est indéniablement celui qui est le plus pertinent pour caractériser la réalité actuelle de ces travailleurs. Attente d’un retour à la fin de l’activité salariée, attente de l’âge de la retraite, attente de soins pour ceux qui ont des problèmes de santé, attente de la fin d’une vie d’isolement. Au cours de leur existence en France, ces hommes ont construit des repères, créé des relations, constitué une façon d’être qui a structuré, au moins en partie, leur identité personnelle et sociale et à laquelle ils pourraient difficilement renoncer. Ils entretiennent certes des relations étroites avec le pays d’origine, car c’est là-bas que se trouve leur famille, et la majorité y séjourne régulièrement, mais ils restent immigrés, vivant entre deux pays et deux sociétés.

En réalité, les hommes isolés, quel que soit leur statut professionnel passé et actuel, ont vécu un triple enfermement, au sein de l’entreprise tout d’abord, dans les hôtels meublés et autres foyers, dans des quartiers plus ou moins ségrégués ensuite, et dans leur condition d’immigré enfin. Leur vie dans l’Hexagone se caractérise par une intégration de type quasi fonctionnel et, en grande majorité, ils ont entretenu et entretiennent des relations limitées, en dehors des groupes d’origine, avec les individus, groupes et institutions de la société française. Ils se sont maintenus – et on les a maintenus – dans l’invisibilité sociale. Pour eux, la migration continue de se vivre au passé antérieur. Sans doute n’ignorent-ils pas, majoritairement, que le retour socialement réussi qui avait donné sens à leur départ et qui a constitué le fondement de leurs projections dans l’avenir, ne se réalisera pas. Pour eux, comme pour ceux qui vivent avec leurs épouses et leurs enfants, ce retour qui a été au fondement de leurs représentations, aspirations, et qui a orienté leurs attitudes et leurs conduites, a ainsi perdu de sa signification première. Les uns comme les autres, dont la situation professionnelle et sociale a été, à partir des années soixante-dix, précarisée par la crise des grands secteurs industriels au sein desquels ils étaient employés, ont en commun cette sorte de rêve ancien, et c’est sans doute ce qui les distingue de la majorité des épouses et des enfants.

En revanche, ils savent que le retour à l’âge de la retraite est de l’ordre du réalisable. Pourtant, et cela peut paraître de prime abord paradoxal, lors même qu’ils peuvent repartir définitivement certains ne le font pas. Car penser qu’il existe une relation quasi mécanique de cause à effet entre la cessation définitive d’activité et le retour,

cela revient à oublier toutes les formes de détermination sociale au fondement de la condition d'immigré, la différence des niveaux de développement, des conditions et des modes de vie, entre l'Algérie et la France.

### *Les familles et la dynamique familiale*

L'autre composante de l'immigration algérienne est représentée par les familles. C'est par le double processus de regroupement familial et de féminisation que se constituent les familles d'origine algérienne en France, au nombre de 256 531 en 1999<sup>(3)</sup>. En fait, l'avènement de ces dernières résulte d'une mutation qui a lieu sur la durée, mais de façon continue. En 1954, le nombre de femmes est encore très limité. La présence féminine ne commence à devenir significative qu'après l'indépendance de l'Algérie. Il faut cependant attendre les années soixante-dix pour en saisir l'importance et l'impact. Lors du recensement de 1975, les femmes représentent 32 % de la population totale. Et cette tendance s'est depuis accentuée, puisque celles-ci atteignent 42,3 % en 1999<sup>(4)</sup>. La lecture de ces données impose, dès lors, un double constat : l'irréversibilité de la migration algérienne d'une part, et sa transformation en un phénomène de peuplement d'autre part.

3)- Recensement Insee, Paris, 1999.

4)- *Op. cit.*

Venus pour repartir, la plupart des pères fondateurs se sont trouvés contraints (ou ont fait le choix) de rester, sans pour autant avoir renoncé au retour dont ils ne sont pas complètement parvenus à faire le deuil. Quelle que soit la structure familiale, ils ont ceci de particulier par rapport aux autres membres de la famille d'être "habités" pour ne pas dire "hantés" par le pays d'origine. Pour cette raison, ils se retrouvent par rapport à leurs épouses et à leurs enfants en décalage temporel (ils sont les plus anciens) et en décalage d'aspirations et de projets d'avenir.

De même, dans la mesure où ils avaient vécu un certain temps en hommes seuls dans un système de relations au masculin, quasi instrumental avec la société d'accueil, il n'a pas été évident pour la majorité d'entre eux d'intégrer le fait que leurs fonctions dépassent celles de travailleurs immigrés, pour s'élargir à celles de pères, de voisins et de parents d'élèves. D'une certaine façon, ils ont quelque peu perdu la partie et ont tendance à adopter une position de retrait dans la vie de famille où les mères sont davantage présentes.

Mais tandis que les hommes ont bénéficié de la socialisation par une communauté masculine au sein de laquelle ils se sont insérés à leur arrivée, les femmes venues dans le cadre du regroupement familial (la majorité sont dans ce cas) ont été confrontées à vivre en solitaires les premières années de leur migration. Aussi, pour celles-ci, les apprentissages initiaux se sont effectués par la médiation des maris – qui ont vu de la sorte les pouvoirs que leur confère le modèle patriar-

cal se renforcer dans un premier temps – et, lorsque cela a été possible, par celle des enfants. Une fois familiarisées avec ce nouveau monde, elles ont accédé à une certaine autonomie dès qu’elles ont eu des enfants pour les accompagner dans leur socialisation et dès qu’elles ont acquis un minimum de connaissance de la langue française. Ayant à la fois subi et souhaité la migration, elles entretiennent, en majorité, des rapports ambigus avec les deux sociétés et les deux systèmes culturels. Accompagnant davantage le destin social de leurs enfants, elles sont moins préoccupées par l’idée de retour que les pères, même si elles n’y ont pas complètement renoncé. De par leur position, elles se trouvent au centre des enjeux et des relations familiales, dont elles sont devenues les médiatrices.

Parmi les transformations qu’ont eues à connaître les familles d’origine algérienne en France, celles portant sur les rapports hommes-femmes peuvent être considérées comme les plus décisives.

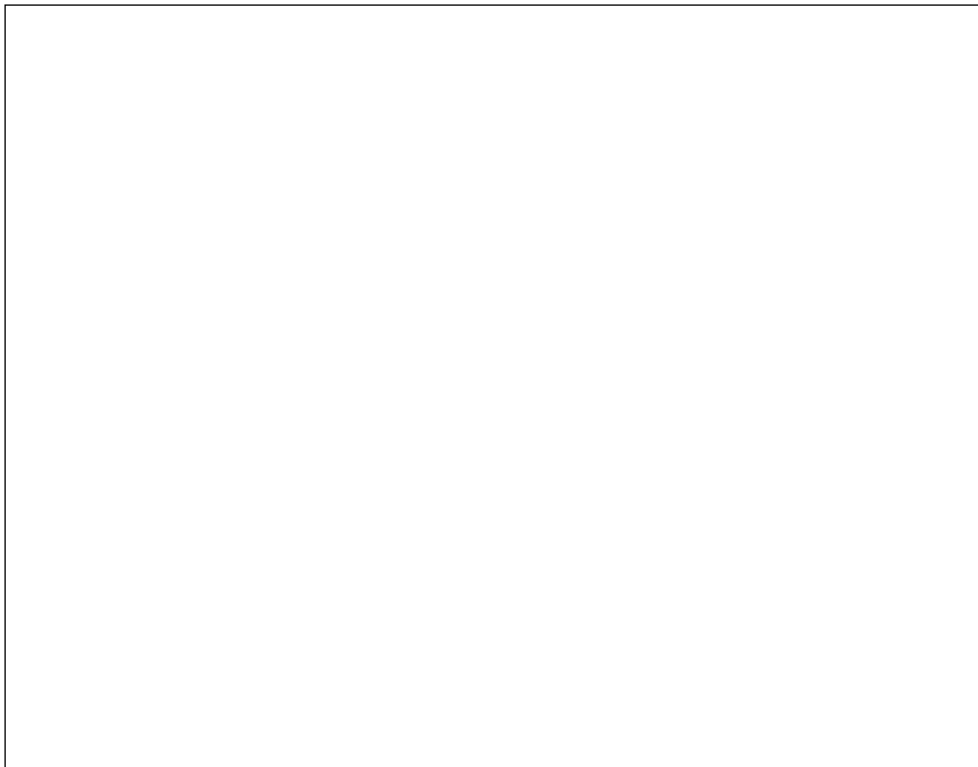
### *Les enfants : comment se déterminer entre deux mondes ?*

La population enfantine était estimée à 551 560 personnes au recensement de 1999. Elle représente aujourd’hui la majorité de la population d’origine algérienne. Celle-ci se répartit en trois groupes : les enfants nés et socialisés en Algérie, jusqu’aux âges de dix ans ou plus ; ceux qui sont aussi immigrés mais qui sont venus en bas âge ; et enfin les enfants qui ont vu le jour en France – ils sont les plus nombreux. Ils ont en commun d’avoir un père ou une mère immigré(e), les deux, ou des parents issus de l’immigration, mais se différencient par les lieux de naissance et de socialisation. Les premiers ont ainsi davantage connu et intériorisé les valeurs de la ruralité, de l’islamité, de même qu’ils ont acquis les éléments de la “culture d’origine” et appris les langues arabe ou berbère, bien mieux en tout cas que les seconds et surtout les troisièmes, pour lesquels le pays d’origine est d’avantage le pays des origines. Les uns et les autres ont par conséquent des relations différenciées aux deux sociétés et aux deux systèmes culturels.

À prendre en considération la diversité des trajectoires, on comprend alors que la majorité de ces familles soit confrontée à des tensions et à des conflits, sur fond de rapports entre sexes et générations. L’antagonisme des valeurs, résultat de deux modes de socialisation (ceux de la famille patriarcale et de la famille nucléaire), des représentations-aspirations et des projections divergentes sur l’avenir et le lieu du devenir, constituent autant d’objets de conflits potentiels entre les parents et surtout le père et les enfants. Notamment les filles, quand celles-ci vont demander à sortir librement et à faire le choix du compagnon ou du conjoint. Parce qu’ils sont plus ou moins

conscients des enjeux qui traversent le monde familial, chacun des acteurs concernés tente d'entretenir l'illusion d'une famille unie. Cette quasi fiction, ce scénario écrit d'avance sur fond de mensonge social communément partagé, où chacun joue un personnage pour mieux cacher son jeu, permet de préserver un certain équilibre de l'institution familiale tant que des enjeux fondamentaux ne contraignent pas les uns et les autres à défendre leurs intérêts. Dès qu'il en est ainsi, des luttes concernant les choix et les modes de vie apparaissent. Se crée alors un risque d'éclatement de l'institution familiale, qui est évité par la négociation et des concessions ou qui peut, dans le cas contraire, aboutir à une rupture.

Parmi les transformations qu'ont eues à connaître les familles d'origine algérienne en France, celles portant sur les rapports hommes-femmes peuvent être considérées comme les plus décisives. Sous l'impact du modèle de la société d'accueil, de la scolarisation, du travail salarié des filles et des processus d'acculturation, les statuts et le pouvoir masculin et féminin ont été redéfinis dans le sens d'une répartition plus égalitaire des tâches et des fonctions : *"Progressivement mais efficacement, note Marnia Belhadj, c'est tout l'ordre familial traditionnel qui est ainsi contesté jusque dans ses caractéristiques essentielles au travers de la mise en place d'un modèle plus négocié et plus équilibré*



© Lélia Boumina.

*ainsi qu'une redéfinition des rôles entre les sexes et l'invention de nouveaux outils d'échange et de communication.*"<sup>(5)</sup>

Les mères, dans un tel contexte, ont vu leur rôle et leur place se renforcer au sein d'un monde social dont elles sont devenues le pivot. Mais, remarque fort justement Nacera Guénif, *"le savoir-faire déployé ne signifie pas forcément que la mère domine la scène familiale et focalise attention et affectivité pour mieux exercer le pouvoir, mais plutôt qu'elle y joue un rôle en demi-teinte qui, dosant subtilement différence conjugale et stratégie personnelle, pèse sur les parcours individuels et le devenir commun"*<sup>(6)</sup>.

Fait significatif des mutations qui affectent ainsi les rapports de sexe, le taux de l'emploi salarié des femmes au sein de la population active algérienne progresse, pour atteindre 35,6 % en 1999, alors qu'il était de 5,5 % en 1975. Certes, dans cette comptabilité sont incluses les filles nées ou venues en bas âge en France, mais cela n'en signifie pas moins qu'un changement important ait eu lieu en la matière.

### *Les relations avec le pays d'origine : liens réels et symboliques*

La mutation de l'immigration n'a pas manqué de modifier les relations avec le pays d'origine. Les départs pendant les congés annuels sont devenus moins fréquents, surtout pour les enfants, de même que la correspondance et d'autres formes d'échanges. Au demeurant, c'est moins en termes de fréquence que d'intensité qu'il conviendrait d'appréhender et d'analyser ces relations, à partir des variables de durée de séjour, de génération, de classe d'âge et de sexe.

En effet, pour la majorité des enfants, l'Algérie est plus imaginaire que réelle. Pour eux, c'est d'abord et avant tout le pays des parents et le pays des origines plutôt que le pays d'origine. En outre les filles, étant donné la structure patriarcale qui y prévaut, la ségrégation des sexes et le statut défavorable de la femme qui en résultent, ont tendance à garder une certaine distance à l'égard de la société de départ.

L'idée de retour est entretenue, non pas comme telle ou en tant que projet à réaliser, mais à travers des pratiques culturelles qui apparaissent comme un substitut au retour. L'une des façons de retourner sans pratiquer le retour est d'avoir recours à toute une série de rituels fondés à partir de ce qui reste de la culture d'origine. Tout laisse penser que moins le retour est de l'ordre du probable, davantage se développe la surenchère autour de ce qui est culturel et religieux. Les appartenances et l'identité nationale se renforcent dans leur dimen-

5)- Marnia Belhadj, "Les jeunes femmes françaises d'origine algérienne au centre d'une dynamique sociale et familiale", *Migrations Société*, n° 74, mars-avril 2001, pp. 7-18.

Tant que la migration était réductible à sa seule dimension de main-d'œuvre, la religion des travailleurs immigrés restait invisible. Avec l'avènement des familles, l'islam est devenu la seconde religion de France.

6)- Nacira Guénif Souilamas, *Des "beurettes" aux descendantes d'immigrants nord-africains*, éd. Grasset-Le Monde, Paris, 2000.



sion symbolique. Par exemple, on construit une maison dans la région de départ. Cette habitation sans habitants, sorte de résidence secondaire, est là pour signifier que l'immigrant est toujours présent, alors même qu'il est absent. Par cette présence symbolique, son propriétaire

veut montrer aux membres de la communauté d'origine qu'il n'est pas parti pour rien et, bien plus, qu'il a accédé à une certaine réussite sociale.

Au sein de la société d'accueil, les liens avec le pays d'origine se maintiennent aussi à travers l'usage de la langue (l'arabe ou le berbère), la tradition culinaire, les pratiques artistiques et musicales, l'utilisation des médias communautaires ou algériens

(journaux, radio, télévision). Ce qui prévaut, dans la majorité des familles, ce sont surtout les pratiques combinant les éléments des deux systèmes culturels. Cet usage du mixte dans la vie quotidienne permet aux membres de la famille de s'inscrire dans les processus d'intégration à la société d'accueil, tout en conservant les références et les liens avec le pays d'origine ou le pays des origines<sup>(7)</sup>.

Les ruptures intervenues dans les réalités de l'immigration à partir des années soixante-dix ont, entre autres conséquences, changé la donne concernant le statut et la place de l'islam en France, ou plutôt de l'islam de France et de la relation des musulmans à leur religion dans l'Hexagone. Tant que la migration était réductible à sa seule dimension de main-d'œuvre, la religion des travailleurs immigrés restait aussi invisible socialement que ceux qui la pratiquaient au sein des foyers et autres hôtels meublés. Mais avec l'avènement des familles, l'islam est devenu la seconde religion de la société française, et va susciter études, recherches scientifiques, commentaires et analyses médiatiques, discussions, interrogations et prises de position politiques.

Pris dans leurs propres stratégies d'intégration à la société globale, démunis de compétences et de moyens intellectuels pour ce faire, insuffisamment informés et formés à assumer leur rôle d'éducateurs dans le nouveau contexte lié à la migration, la majorité des parents n'ont pas pu et surtout n'ont pas su transmettre les enseignements de leur langue d'origine, de leur religion, du monde d'où ils sont venus, et de la façon dont ils conçoivent l'avenir et le lieu du devenir. Les pères, pris par leurs obligations multiples de chefs de ménages, occupés et préoccupés, considèrent que leur vie de travailleurs manuels socialement disqualifiée ne valait pas d'être contée et racontée. Leur expérience professionnelle ayant, en effet, été accompagnée d'un manque de reconnaissance et d'une certaine souffrance, ils ont tendance à se réfugier dans leur monde et à parler moins de leur vécu que les mères.

*L'insertion socioprofessionnelle des travailleurs algériens et de leurs familles, c'est d'une part la mobilité et la promotion sociale pour certains, et d'autre part la précarisation d'une partie non négligeable de cette population.*

7)- Ahsène Zehraoui, *Les processus différentiels d'intégration*, Revue française de sociologie, vol. XXXVII, Paris, juin 1996 ; et aussi, Ahsène Zehraoui (sous la dir.), Chaïb Sabah, Sylvain Aquatias, Sabah Lazizi, *Familles d'origine algérienne en France, étude sociologique des processus d'intégration*, éd. Ciemi-L'Harmattan, Paris, 1999.

Aussi est-il difficile dans ces conditions de voir ce créer une histoire collective pouvant servir de référence à l'ensemble des acteurs du monde familial. De plus, les silences et les non-dit qui structurent une partie des relations intra-familiales sont préjudiciables à l'intensité et à l'approfondissement des échanges et de la communication entre tous. D'autant que ces échanges se trouvent déjà appauvris quand les deux parents ou l'un d'entre eux ne s'expriment pas aisément dans la langue française. Les "absences" ne manquent pas aussi d'affaiblir les référents symboliques et d'entraver les processus de socialisation dans le cadre de l'élaboration et la construction identitaire. Autant dire que c'est à la problématique de la réappropriation de leur mémoire et de leur histoire en immigration que les familles d'origine algériennes se trouvent confrontées.

### *Les rapports avec l'institution scolaire : attentes et mésententes*

Dans le cadre de l'histoire sociale des familles d'origine algérienne, l'institution scolaire occupe une place déterminante. L'école marque, en effet, une transition entre deux pays, deux sociétés et deux systèmes culturels. Elle est, pour les familles, ce que l'entreprise fut pour les hommes seuls, c'est-à-dire le lieu central de la dynamique des processus d'intégration.

C'est par l'école, à travers la réussite scolaire, que les enfants peuvent espérer dépasser la condition sociale des parents et ainsi accéder à leur propre promotion et par-delà, à celle de l'ensemble de la famille. On comprend alors aisément que l'institution scolaire soit l'objet de fortes attentes de la part de parents qui ont majoritairement tendance à en sacraliser la fonction. De leur côté, l'école et ses agents, notamment les enseignants, sont en demande d'efforts en matière d'éducation et d'accompagnement à l'exercice des devoirs de la part de la famille. Tout cela sur fond de méconnaissance mutuelle. Les relations entre ces deux mondes sociaux sont ainsi d'autant plus complexes qu'elles se développent à partir de malentendus résultant d'un manque d'information et de clarification sur les rôles et fonctions de chacun. Dans cet ordre d'idées, l'insuffisante maîtrise, par une majorité de parents de la première génération, des mécanismes de fonctionnement de l'institution scolaire, entraîne incompréhensions et tensions dans la communication et les échanges entre les deux parties.

Les problèmes diffèrent, évidemment, suivant qu'il s'agit d'élèves immigrés venus en bas âge ou nés et scolarisés dès la maternelle ou primaire en France ou de primo-arrivants. De même, les rapports avec l'institution scolaire et ses agents divergent en fonction du type de famille. Par exemple, les parents de la seconde génération qui ont de meilleures compétences scolaires ont davantage de dispositions à

suivre le développement de la scolarité de leurs enfants que ceux de la première génération qui se trouvent, dans la majorité des cas, démunis intellectuellement dans leurs relations avec les enseignants. C'est entre disqualification et légitimation sociale, connaissance et reconnaissance, réussite et échec scolaire que se jouent les rapports entre ces deux institutions, scolaire et familiale, lesquelles éprouvent, apparemment, nombre de difficultés à établir une véritable coopération.

### *Pratiques religieuses et questions d'identité*

Le débat prend une forme passionnelle à partir de la question du port du foulard survenue à Creil, en 1989, et de la découverte de l'influence et de l'impact des mouvements fondamentalistes sur les jeunes des cités de banlieue, notamment après la tragique affaire Khaled Kelkal. Depuis, l'organisation et l'institutionnalisation de l'islam de France sont restées des préoccupations constantes des gouvernements successifs et des pouvoirs publics. C'est dans ce sens que s'inscrit la création récente du Conseil consultatif des musulmans de France par Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur.

Première communauté musulmane dans l'Hexagone par l'ancienneté et par le nombre, la population d'origine algérienne serait la moins pratiquante, selon Michèle Tribalat<sup>(8)</sup> – du fait, entre autres, de son acculturation. Un tel constat reste à vérifier. En réalité, les pratiques religieuses sont fonction d'un certain nombre de variables, telles celles de la durée de séjour, de l'appartenance à l'une ou l'autre des vagues migratoires, du lieu de résidence, du sexe, de la génération à laquelle on appartient, du niveau d'études en français et en langue arabe, du statut socioprofessionnel, etc. De nombreuses études tendent à montrer que les hommes isolés sont globalement moins portés à la pratique que les familles non mixtes. Il convient à ce propos de constater que c'est parmi les femmes que l'on trouve la majorité des pratiquants, et que leur présence réactive et favorise celle des autres membres de la structure familiale, au sein de laquelle les enfants observent majoritairement certains rituels (le Ramadan) et d'autres moins (la prière, par exemple). De même, le pèlerinage à La Mecque (le Hadj), l'un des cinq piliers de l'islam avec la Chahada (profession de foi), la Salat (prière), le Ramadan (le jeûne), auxquels doit se conformer tout musulman, est davantage le fait des hommes (les grands-pères et pères âgés) que des femmes.

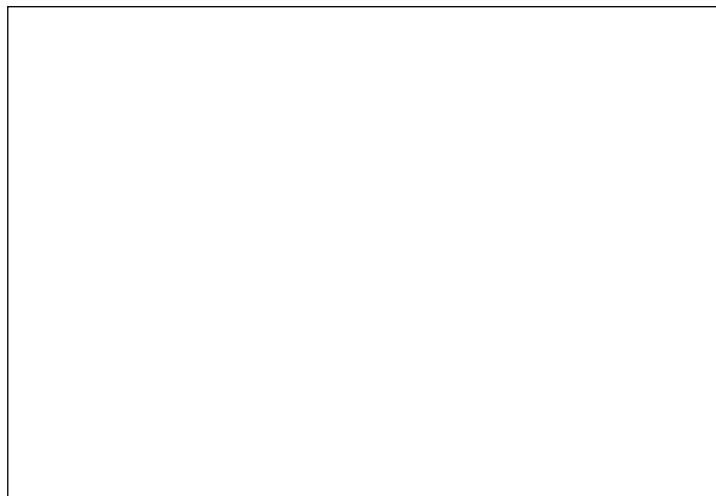
Pour des jeunes, confrontés aux discriminations et dont la majorité a une connaissance limitée de la religion musulmane car ils n'ont bénéficié de l'apprentissage de celle-ci qu'à travers les pratiques des parents et les fêtes religieuses, l'appartenance à l'islam est, outre le rapport à la foi, un moyen de valoriser leur identité personnelle qui donne aussi un sens à leur vie.

8) - Michèle Tribalat,  
*Enquête MGIS-Ined-Insee*,  
Paris, 1992 ; voir aussi  
*Faire France*, La Découverte,  
Paris, 1995.

Le rapport à l'islam s'est, dans tous les cas, renforcé avec la migration familiale et les changements intervenus dans ce domaine en Algérie depuis la fin des années quatre-vingt. Quoi qu'il en soit, l'islam est l'un des référents importants dans la construction et la définition des identités individuelles et collectives. En tant que tel, il est l'un des facteurs de cohésion de l'institution familiale. En même temps, il peut générer des tensions au sein de celle-ci, mais aussi et surtout avec les institutions et d'autres sphères de la société globale, en particulier quand des jeunes, notamment ceux des cités, s'engagent dans les mouvements fondamentalistes ou lorsque des jeunes filles portent le voile à l'école. Il reste, de toutes façons, l'un des enjeux fondamentaux du devenir des travailleurs algériens et des membres de leurs familles dans la société française.

### *Délicate insertion socioprofessionnelle*

Le travail salarié a été longtemps au fondement de la migration dont il a structuré la réalité. Aujourd'hui, il a toutefois perdu de son sens premier et n'a plus la même signification que par le passé. En outre, la valeur qu'il représente diffère suivant que l'on a affaire à la génération des parents ou à celle des enfants. Pour ces derniers il signifie, sous sa



© Lella Boushina.

9)- Nacira Guénif Souilamas,  
*op. cit.*, p. 32.

forme manuelle, la dévalorisation de la figure du père et c'est pourquoi les garçons, en particulier, rejettent en grande majorité la reproduction à l'identique et le vieil adage "tel père, tel fils". Ainsi, "*le travail des parents est repoussé dans un monde rebutant selon les canons dominants de la réussite quand il ne leur est pas littéralement étranger*"<sup>(9)</sup>. La réalité dans ce domaine est pour l'heure contrastée. Elle renvoie à la fois à la continuité de l'appartenance sociale des salariés immigrés algériens et de leurs enfants au milieu ouvrier : 57,6 % des hommes appartiennent encore à la catégorie Ouvriers en 1999, contre seulement 17,1 % des femmes – dont 20,1 % travaillent comme Personnels des services directs aux particuliers. On constate une plus grande diversification des catégories socioprofessionnelles, comparativement aux décennies soixante-dix et quatre-vingt. Lors de ce même recensement de 1999, on comptait 3,6 % de chefs d'entreprise de plus de dix salariés et 4,8 % de cadres moyens et supérieurs. La crise des grandes industries à partir des années soixante-dix, les transformations de la structure des secteurs d'activités économiques, du marché du travail, les mutations de la composante démographique de cette immigration, sont autant de facteurs explicatifs de cet affaiblissement de l'enracinement des salariés d'origine algérienne au sein du monde ouvrier. Aujourd'hui, la majorité des actifs d'origine algérienne est employée dans le secteur tertiaire.

Dans l'ensemble, ce qui caractérise l'insertion socioprofessionnelle des travailleurs algériens et des membres de leurs familles, c'est d'une part la mobilité et la promotion sociale pour certains et, d'autre part, la précarisation d'une partie non négligeable de cette population, créant les conditions de leur exclusion. En effet, le taux de chômage parmi cette population reste particulièrement élevé. Il atteignait en 1999 33,2 % des actifs immigrés dont 29,7 % des femmes salariées. De

plus, l'analyse des catégories socioprofessionnelles fait apparaître le manque de qualification et de formation de ces actifs parmi une majorité de femmes. Dans un contexte de crise où le champ des possibles se trouve réduit, les jeunes, et en particulier les garçons en âge de travailler, sont confrontés à un véritable parcours d'obstacles pour trouver un emploi. Il en va de même pour les femmes immigrées ou issues de l'immigration, tandis que les travailleurs devenus chômeurs peuvent difficilement trouver à se réinsérer. L'absence de qualification et de formation intervient sans doute dans cette situation. Il n'en demeure pas moins que celle-ci est due, aussi et surtout, aux pratiques de discrimination dont continuent d'être victimes les populations issues de l'immigration algérienne.

### *Un enracinement progressif et irréversible*

Néanmoins, en dépit des processus de ségrégation et de discrimination dont elles pâtissent au sein de l'institution scolaire, sur les marchés du travail, de l'habitat, des loisirs (la difficulté, entre autres, pour les jeunes maghrébins d'accéder aux discothèques) et dans différentes sphères du monde social, les populations issues de l'immigration algérienne sont devenues une composante du paysage humain, économique, social, culturel et politique de l'Hexagone. Certes, le lourd contentieux historique entre l'Algérie et la France, fait de colonisation, de domination, de lutte, de résistance et de guerre, n'est pas complètement passé à la rubrique pertes et profits. Les sentiments de méfiance, de suspicion, de distanciation, voire d'hostilité et de rejet n'ont pas totalement disparu. Globalement, les représentations sociales dominantes sur les travailleurs immigrés algériens et les membres de leurs familles véhiculent encore nombre d'images négatives, de stéréotypes et de préjugés. Plusieurs indicateurs sociologiques tendent toutefois à montrer que leur intégration est en continuelle progression. Ainsi, la structure sociodémographique n'est plus dominée par les hommes isolés. Ce sont aujourd'hui les enfants et les parents qui en constituent la composante majoritaire. De même, conséquence d'un tel phénomène et de la durée historique de cette immigration, le rapport à la nationalité française a été peu à peu banalisé. Il est en tout cas moins tabou que par le passé. Le fait que les enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1963 deviennent français à leur naissance, la tragédie que vit l'Algérie depuis les années quatre-vingt-dix et la crise profonde que traverse le pays qui a entraîné l'arri-

Le fait que les enfants nés après le 1<sup>er</sup> janvier 1963 deviennent français à la naissance, la tragédie que vit l'Algérie depuis les années quatre-vingt-dix et la crise profonde que traverse le pays ont contribué à dédramatiser l'accès à la nationalité française.

10)- André Lebon,  
*Immigration et présence  
étrangère en France  
(1991-1997)*, ministère de  
l'Emploi et de la Solidarité,  
La Documentation  
française, Paris.

vée de cadres et d'intellectuels, l'absence de perspectives de retour, tout cela a contribué à dédramatiser en partie l'accès à la nationalité française. De 1990 à 1999, 43 007 Algériens sont ainsi devenus Français par acquisition, et au dernier recensement ils étaient 208 758 dans ce cas. Si l'on considère les enfants nés sur le sol français (578 035 entre 1963 et 1999, dont 112 740 entre 1990 et 1999), les nationaux français sont majoritaires dans l'immigration algérienne. Enfin, l'autre facteur allant dans le sens de cette dynamique est l'augmentation des mariages mixtes, puisqu'entre 1996 et 1998, 7 367 Algériens ont épousé une Française et 3 697 Algériennes ont épousé un Français<sup>(10)</sup>.

Mais quelle que soit leur situation présente, les immigrés d'origine algérienne et leurs enfants, de par leur participation à l'ensemble des activités du monde social, connaissent un enracinement progressif mais irréversible à travers une intégration différentielle par vague de migration, sexe, classe d'âge, lieu de résidence et statut socioprofessionnel au sein de cette société française dont ils sont devenus des acteurs incontournables. ◀



**Abdelhafid Hammouche**, "Du 'bled' au camping, mémoires de vacances"  
▶ Dossier *Le temps des vacances*, n° 1243, mai-juin 2003

**Jocelyne Cesari**, "Les jeunes et l'islam :  
de l'exil des parents à la célébration de nouvelles origines"  
▶ Dossier *Islam d'en France*, n° 1220, juillet-août 1999

▶ Dossier *Chômage et solidarités. Hors du travail, point de statut ?*  
N° 1204, décembre 1996

**Zine-Eddine Zemmour**, "Comment devient-on ouvrier, citoyen et immigré ?"  
▶ Hors-dossier, n° 1190, septembre 1995

▶ Dossier *Après les O.S. Où sont passés les travailleurs immigrés ?*  
N° 1187, mai 1995

**Abdelhafid Hammouche**, "L'adolescence, ou l'émergence d'un nouvel âge  
en situation migratoire"  
▶ Dossier *Histoires de familles*, n° 1185, mars 1995

**Lahouari Addi**, "L'émigration algérienne au miroir de la société d'origine"  
**Abdelmalek Sayad**, "L'émigration algérienne à l'heure des ruptures"  
▶ Dossier *Jeunes maghrébins de France*, n° 1144, juin 1991